

ECT Industries

Exercice clos le 31 décembre 2011

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG Audit

ECT Industries

Exercice clos le 31 décembre 2011

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ECT Industries, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 9 de l'annexe concernant les litiges en cours avec un client et un fournisseur, relatifs à la perte d'un marché avec le client concerné.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Principes et méthodes comptables

La note 2.3.1 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux frais de développement.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes appliquées en l'espèce et décrites dans la note 2.3.1 de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

Votre société constitue des provisions pour dépréciation pour couvrir la perte de valeur estimée à la date de clôture des stocks et des créances clients, tel que cela est décrit dans les notes 2.3.4 et 2.3.5 de l'annexe. Nous avons apprécié le caractère approprié des méthodes retenues par la société pour estimer ces provisions et avons vérifié par sondage leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris-La Défense, le 25 avril 2012

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



Franck Sebag

ECT INDUSTRIES, S.A.

Comptes annuels
Exercice clos au 31 décembre 2011

BILAN - ACTIF*(en euros)*

	31/12/2011			31/12/2010
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	Net
Immobilisations incorporelles	3 821 500	1 396 181	2 425 319	1 595 130
Immobilisations corporelles	2 967 939	1 446 048	1 521 892	1 480 007
Immobilisations financières	527 642	3 543	524 099	813 041
ACTIF IMMOBILISE	7 317 081	2 845 772	4 471 309	3 888 178
Stocks et encours	7 061 870	2 499 904	4 561 967	3 331 539
Avances et acomptes versés sur commandes	167 150	2 077	165 073	416 545
Créances clients et comptes rattachés	7 922 584	351 722	7 570 862	5 867 933
Autres créances	1 190 685	-	1 190 685	2 016 591
Disponibilités	2 161 911	-	2 161 911	3 089 009
Charges constatées d'avance	187 554	-	187 554	138 891
ACTIF CIRCULANT	18 691 754	2 853 703	15 838 051	14 860 508
Écarts de conversion Actif	10 438	-	10 438	390
TOTAL ACTIF	26 019 273	5 699 474	20 319 798	18 749 076

BILAN - PASSIF*(en euros)*

	31/12/2011	31/12/2010
Capital	1 884 169	1 884 169
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	2 243 491	2 243 491
Réserve légale	188 417	188 417
Report à nouveau	5 928 745	5 061 670
Résultat de l'exercice	1 269 065	1 280 636
CAPITAUX PROPRES	11 513 888	10 658 383
Avances conditionnées	-	-
FONDS PROPRES	11 513 888	10 658 383
Provisions pour risques	287 103	310 385
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	287 103	310 385
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	945 282	1 193 027
Emprunts et dettes financières diverses	592 721	598 978
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 760 510	2 133 627
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 328 287	2 286 753
Dettes fiscales et sociales	1 840 049	1 502 808
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 323	23 426
Autres dettes	16 674	34 735
Produits constatés d'avance	25 414	4 974
DETTES	8 516 260	7 778 329
Ecart de conversion Passif	2 548	1 979
TOTAL PASSIF	20 319 798	18 749 076

COMPTE DE RÉSULTAT*(en euros)*

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2011 <i>12 mois</i>	31/12/2010 <i>12 mois</i>
Vente de marchandises	4 320 813	3 279 257
Production vendue (biens)	9 549 917	10 100 768
Production vendue (services)	9 684 625	6 222 252
Produits des activités annexé	49 966	9 276
Montant net du chiffre d'affaires	23 605 321	19 611 554
Production stockée	230 502	477 437
Production immobilisée	730 841	753 438
Subventions d'exploitation	270 190	276 145
Reprises sur dépréciations, provisions (et amort.), Transferts de ch.	292 155	439 823
Autres produits	20 240	8 208
PRODUITS D'EXPLOITATION	25 149 248	21 566 606
Achats et variations de stocks de marchandises	2 345 828	2 045 707
Achats et variations de stocks de MP et autres approvisionnements	4 568 597	4 096 929
Autres achats et charges externes	6 143 104	4 672 771
Impôts, taxes et versements assimilés	524 377	434 526
Salaires et traitements	6 222 602	5 357 639
Charges sociales	2 846 855	2 542 432
Dotations aux amortissements et dépréciations	698 932	658 588
Autres charges	153 695	25 030
CHARGES D'EXPLOITATION	23 503 990	19 833 622
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 645 258	1 732 984
Produits financiers	103 768	59 748
Charges financières	115 606	202 840
RESULTAT FINANCIER	- 11 838	- 143 092
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 633 421	1 589 892
Produits exceptionnels	194 141	399 854
Charges exceptionnelles	478 912	731 571
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 284 771	- 331 717
Participation des salariés aux résultats	163 525	158 757
Impôts sur les bénéfices	- 83 940	- 181 218
RESULTAT NET	1 269 065	1 280 636

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. FAITS CARACTÉRISTIQUES

Le groupe NSE a acquis le 31 Août 2011 plusieurs blocs d'actions de la société ECT Industries lui conférant la majorité du capital et des droits de vote de la société ECT Industries.

Depuis le 15 décembre 2011, le siège social de la société a été transféré à Nizerolles (03250).

1.1. *Dissolution sans liquidation de la société E-Track*

Par décision en date du 29 juin 2011, la société ECT Industries a décidé la dissolution par transmission universelle de patrimoine de sa filiale à 100% la société E-Track Systems. La dissolution a été réalisée à l'issue du délai d'opposition des créanciers le 31 juillet 2011 avec effet rétroactif fiscal au 1^{er} janvier 2011.

Cette opération a donné lieu à la comptabilisation d'un mali technique résultant de l'écart constaté entre l'actif net comptable au 31 juillet 2011 de la société Etrack Systems, et la valeur nette comptable de cette participation dans les comptes de la société ECT Industries à la même date.

Le montant du mali technique, comptabilisé en fonds commercial dans les immobilisations incorporelles, s'établit à 321.614 euros. Il correspond à la valeur des incorporels, non comptabilisés dans les comptes de la société E-Track Systems, représentatifs d'une part de marché et de revenus futurs.

1.2. *Fusion de la société Bayo*

Conformément au projet de fusion en date du 30 novembre 2011, la société Bayo, filiale à 100% de la société ECT Industries, a été fusionnée par absorption le 31 décembre 2011 avec effets rétroactifs comptable et fiscal au 1^{er} janvier 2011.

Cette opération a donné lieu à la comptabilisation d'un mali technique résultant de l'écart constaté entre l'actif net comptable au 31 décembre 2010 de la société Bayo, et la valeur nette comptable de cette participation dans les comptes de la société ECT Industries à la même date.

Le montant du mali technique, comptabilisé en fonds commercial dans les immobilisations incorporelles, s'établit à 206.515 euros. Il correspond à la valeur des incorporels, non comptabilisés dans les comptes de la société Bayo, représentatifs d'une part de marché et de revenus futurs.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1. Principes généraux

Tous les montants sont exprimés en euros, sauf mention contraire.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.2. Comparabilité des comptes

L'exercice a une durée de 12 mois, tout comme l'exercice précédent.

Les deux périodes peuvent être comparées, étant précisé que l'exercice 2010 n'intègre pas l'activité de la société E-Track, transmise le 31 juillet 2011, et celle de la société Bayo, dont les opérations sont d'un point de vue comptable et fiscal considérées comme accomplies par la société ECT Industries depuis le 1er janvier 2011.

L'impact de la fusion avec la société Bayo sur les comptes de la société ECT Industries au 31 décembre 2011 est détaillé ci-après :

	31/12/11
	€
Ventes	2 154 964
Variation de stocks de produits finis et production immobilisée	45 863
Reprises des amortissements et provisions et transferts de charges	55 789
Autres produits	2 555
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 259 171
Achats et variations de stocks matières premières et marchandises	1 146 041
Autres achats et charges extemes	318 938
Impôts et taxes	24 783
Charges de personnel	656 416
Dotations aux amortissements et aux provisions	122 335
Autres charges	152 711
CHARGES D'EXPLOITATION	2 421 225
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 162 054
Résultat financier	8 123
Résultat exceptionnel	42 354
Impôt sur les sociétés	43 056
RESULTAT NET	- 84 767

2.3. Méthodes comptables

2.3.1. Immobilisations incorporelles

▪ *Frais de développement*

La société a opté pour la méthode préférentielle de l'activation de ses frais de développement (hors frais de recherche) répondant aux six critères d'activation prévus par le Plan Comptable Général :

1. Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
2. Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
3. Capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
4. Façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables (existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité) ;
5. Disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
6. Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Seuls les coûts (directs et indirects) qui sont directement attribuables à la production de l'immobilisation sont désormais incorporables au coût de production :

- le coût d'acquisition des matières premières consommées,
- les charges directes de production, comprenant notamment les salaires et autres coûts liés au personnel directement engagé pour générer l'actif ainsi que les coûts de dépôt de brevet.

Les frais de développement sont amortis à compter de la mise en service des immobilisations produites, sur leur durée réelle d'utilisation, qui varie de 3 à 5 ans en fonction de la nature des projets

En cas d'échec ou de perspectives commerciales insuffisantes, un amortissement exceptionnel est comptabilisé pour la valeur nette comptable et l'immobilisation incorporelle est sortie du bilan.

▪ *Fonds de commerce*

Les fonds de commerce correspondent :

- aux fonds commerciaux inscrits en comptabilité pour les montants figurant dans les actes d'acquisition des sociétés rachetées dans le cadre de procédures judiciaires, fusionnées depuis dans ECT Industries ;
- aux malis techniques de fusion résultant de la différence entre l'actif net comptable des sociétés absorbées et la valeur nette comptable de ces participations dans les comptes de la société ECT Industries.

Les fonds de commerce ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un examen annuel afin de tenir compte d'éventuelles évolutions ayant pu diminuer leur rentabilité et leur valeur. En cas de perte de valeur, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

▪ *Logiciels*

Les logiciels sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et amortis sur une durée de 3 ans.

2.3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition, c'est à dire au prix d'achat augmenté des frais accessoires.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire à compter de leur première mise en service sur la durée d'utilisation probable :

▪ Terrains	non amortis
▪ Constructions	20 ans
▪ Installations techniques, matériel et outillage industriel	5 ans
▪ Installations générales, agencements divers	10 ans
▪ Matériel de transport	4 ans
▪ Matériel de bureau et informatique	3 ans

Les actifs immobilisés corporels font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur économique apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

Il n'existe pas d'immobilisations significatives susceptibles de donner lieu à une approche par composants.

2.3.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent aux éléments suivants :

- Titres d'autocontrôle
- Prêts versés à un organisme collecteur de la participation à l'effort construction
- Dépôts de garantie

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

A la clôture de l'exercice la valeur des titres de participation est comparée à leur valeur d'inventaire. La plus faible de ces deux valeurs est retenue au bilan. La valeur d'inventaire correspond à la valeur d'usage déterminée en fonction de l'utilité que la participation présente pour l'entreprise.

2.3.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est comptabilisée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.3.5. Stocks

Les stocks de produits sont valorisés à leur coût de production qui comprend les coûts directs de production et les frais généraux de production, fixes et variables, qui sont encourus pour transformer les matières premières en produits finis.

Les stocks de produits finis sont suivis selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré (CUMP).

Les marchandises et approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée, le cas échéant, pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de réalisation, déduction faite des frais commerciaux de vente.

Le calcul des provisions pour dépréciation est le suivant :

Date du dernier mouvement	Taux de provisionnement
> 1 an	100%
< 1 an	-

2.3.6. Opérations en devise

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce cours est portée en " écart de conversion ".

En l'absence de couverture de change, les écarts de conversion actifs (pertes de change latentes) non compensées font l'objet d'une provision pour risques. Les profits de change latents ne sont pas comptabilisés conformément au principe de prudence, mais sont réintégrés fiscalement.

2.3.7. Provision pour risques

Des provisions sont constituées pour faire face aux coûts relatifs aux risques et charges en cours. La politique de la Société en matière de provisions sur litiges et contentieux consiste à apprécier à la clôture de chaque exercice les risques financiers de chaque litige et des possibilités qui lui sont associées.

Une provision pour garantie donnée aux clients est estimée et comptabilisée afin de couvrir le coût des réparations (pièces et main d'œuvre) sur les produits et services vendus. La garantie contractuelle est généralement de un an.

2.3.8. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend principalement la vente de produits, et dans une moindre mesure des prestations de services.

▪ **Produits (59 %)**

Les ventes concernent les produits suivants :

- systèmes (maîtrise complète par ECT Industries de l'ensemble des spécifications des produits) ;
- équipements propres (développés sur cahier des charges d'un donneur d'ordre) ;
- produits repris en fabrication pour le traitement de l'obsolescence.

Le chiffre d'affaires est reconnu au moment du transfert des risques et avantages aux clients, correspondant généralement à la livraison des produits.

Il n'existe pas de contrats à long terme compte tenu du délai de fabrication réduit.

▪ **Services (41%)**

Les prestations de services correspondent essentiellement à l'activité de réparation des produits vendus. Il n'existe pas de contrats de maintenance annuelle. Le chiffre d'affaires est généré une fois les réparations réalisées.

2.3.9. Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société.

2.3.10. Indemnités de fin de carrière

Conformément aux dispositions de la loi française, la société s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement aux organismes qui gèrent les programmes de retraite des cotisations calculées sur la base des salaires. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Les indemnités légales et conventionnelles sont évaluées pour chacun des salariés présents à la clôture en fonction de son ancienneté théorique le jour de son départ en retraite, conformément à la recommandation 03-R-01 du Conseil National de la Comptabilité du 1er avril 2003. Le montant des engagements est évalué selon la méthode des unités de crédit projetées qui est une méthode rétrospective avec salaire de fin de carrière. Cette méthode consiste à calculer le montant des droits projetés à la retraite au prorata de l'ancienneté sur la période de constitution de ces droits.

Les hypothèses de détermination des indemnités de fin de carrière (IFC) ont donc été déterminées comme suit :

	Hypothèses 2010	Hypothèses 2011
Modalités de départ à la retraite	- Pour l'ensemble des salariés : départ volontaire à 63 ans.	- Pour l'ensemble des salariés : départ volontaire à 63 ans.
Application d'un taux de charges sociales	45 %	45 %
Taux d'actualisation	3,74%	3,41%
Tables de mortalité	TF 00-02 TH 00-02	Tables INSEE 2006-2008
Taux d'augmentation des salaires (inflation incluse)	3%	3%
Taux de rotation	Taux moyen de 10%, lissé par classe d'âge à l'aide d'une fonction décroissante	Taux moyen de 11%, lissé par classe d'âge à l'aide d'une fonction décroissante

L'incidence de la modification des hypothèses par rapport à l'exercice précédent s'élève à 12 K€.

Les hypothèses retenues appellent les précisions suivantes :

- Le taux de progression moyen des salaires a été déterminé toute catégorie socio-professionnelle confondue et quelque soit l'âge des salariés ;
- Les tables de mortalité INSEE sont communément utilisées pour l'engagement des indemnités de fin de carrière en France ;
- Le taux d'actualisation doit correspondre au taux de rendement des entreprises de première qualité, de même monnaie et de même durée que les engagements évalués. Au 31 décembre 2011, la durée du régime est de 7 ans. Le taux d'actualisation retenu est le taux Corporate Non Financial AA 7 à 10 ans de la zone euro selon la source iboxx ;
- Pour tenir compte de la plus grande mobilité des plus jeunes tranches d'âge, le taux de sortie moyen est réparti par âge en utilisant une fonction décroissante. Aucune distinction n'a été effectuée entre les différentes catégories socio-professionnelles.

ECT Industries externalise une part significative du financement de cet engagement auprès d'une compagnie d'assurance au travers du versement de primes figurant dans les charges de l'exercice. Le taux de rendement de ces actifs est pour la période de 3,5%.

La différence entre le montant de l'engagement total au titre des indemnités de fin de carrière et le montant dont le financement est externalisé auprès de la compagnie d'assurance est mentionnée en engagements hors bilan.

Les versements effectués porteurs d'intérêts s'élèvent au 31 décembre 2011 à 253 milliers d'euros. Aucun versement n'a été réalisé au cours de l'exercice.

2.3.11. Transaction avec des parties liées

Sur l'exercice 2011, la société n'a pas conclu avec des parties liées de transactions telles que définies dans la note de Présentation du Règlement 2010-02 de l'Autorité des Normes Comptables.

3. NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT**NOTE 1 : TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS**

L'évolution des immobilisations s'analyse comme suit :

	31/12/2010	TUP Etack	Fusion Bayo	Acquisitions	Cessions / Diminution	31/12/2011
Immobilisations incorporelles						
Logiciels	176 512	2 000	55 235		22 612	211 136
Fonds de commerce	99 301			528 131		627 432
Frais de développement	2 474 289	54 364	171 839	730 842	448 401	2 982 932
	2 750 102	56 364	227 074	1 258 972	471 013	3 821 500
Immobilisations corporelles						
Terrains	248 682					248 682
Constructions	868 092		13 762		16 171	865 684
Installations et agencements	237 675	6 900	117 044	41 872	109 818	293 733
Matériel et outillage industriel	957 838		162 742	154 165	53 361	1 221 384
Matériel de transport	1 200		9 928		9 928	1 200
Matériel et mobilier de bureau et informatique	245 049	12 854	140 789	42 478	103 914	337 257
Autres immobilisations corporelles	-					-
Immobilisations corporelles en cours	13 276				13 276	-
	2 571 813	19 814	444 265	238 515	306 468	2 967 939
Immobilisations financières						
Titres de participation	453 543	- 300 000	- 150 000	60		3 603
Actions propres	266 882			102 692	69 257	300 317
Prêts	156 127			27 248		183 375
Dépôts et cautionnements	15 298		2 335	765		18 398
Autres créances immobilisées	21 191			758		21 949
	913 041	- 300 000	- 147 665	131 523	69 257	527 642
TOTAL Brut	6 234 956	- 223 822	523 674	1 629 011	846 738	7 317 081

Au 31 décembre 2011, la société détient 36.503 actions propres pour un montant de 368.680 euros.

L'évolution des amortissements s'analyse comme suit :

	31/12/2010	TUP Etrack	Fusion Bayo	Dotations	Diminutions	31/12/2011
Immobilisations incorporelles						
Logiciels	113 192	2 000	55 236	27 820	22 612	175 636
Frais de développement	1 041 780	5 436	35 914	585 816	448 401	1 220 545
	1 154 972	7 436	91 150	613 636	471 013	1 396 181
Immobilisations corporelles						
Constructions	322 986		13 762	40 699	16 172	361 274
Installations et agencements	91 632	4 273	113 213	14 206	105 481	117 843
Matériel et outillage industriel	486 059		144 621	110 127	53 361	687 446
Matériel de transport	1 200		9 928	-	9 928	1 200
Matériel et mobilier de bureau et informatique	189 929	9 000	137 839	43 939	102 422	278 284
	1 091 806	13 273	419 363	208 970	287 364	1 446 048
Immobilisations financières						
Titres de participation	100 000		100 000	3 543		3 543
	100 000	-	100 000	3 543	-	3 543
TOTAL Amortissements et Dépréciations	2 346 778	20 709	410 513	826 149	758 377	2 845 772
IMMOBILISATIONS NETTES	3 888 178					4 471 309

NOTE 2 : FRAIS DE DEVELOPPEMENT

L'évolution des frais de développement s'analyse comme suit :

Valeurs brutes	31/12/2010	TUP Etrack	Fusion Bayo	Augmentations	Diminutions	Reclassements	31/12/2011
Enregistreurs et matériels de transmission	986 654	54 364	171 839	256 990	338 244	-	1 131 603
Projets terminés	557 054	54 364	171 839	66 702	338 244	420 241	931 956
Projets en cours	429 601			190 288		420 241	199 648
Équipements	1 487 633	-	-	473 852	110 157	-	1 851 328
Projets terminés	469 136			264 122	110 157	817 233	1 440 334
Projets en cours	1 018 497			209 730		817 233	410 995
TOTAL	2 474 288	54 364	171 839	730 842	448 401	-	2 982 932
dont projets terminés	1 026 190	54 364	171 839	330 824	448 401	1 237 474	2 372 290
dont projets en cours	1 448 098	-	-	400 018	-	1 237 474	610 642

L'amortissement correspondant s'analyse comme suit :

<i>Amortissements</i>	31/12/2010	TUP Etrack	Fusion Bayo	Dotations	Diminutions	Reclassements	31/12/2011
Enregistreurs et matériels de transmission	544 724	5 436	35 914	375 332	284 849	-	676 557
<i>Projets terminés</i>	<i>544 724</i>	<i>5 436</i>	<i>35 914</i>	<i>375 332</i>	<i>284 849</i>		<i>676 557</i>
<i>Projets en cours</i>	-						-
Equipements	497 058	-	-	210 482	163 552	-	543 988
<i>Projets terminés</i>	<i>454 030</i>			<i>210 482</i>	<i>163 552</i>	<i>43 028</i>	<i>543 988</i>
<i>Projets en cours</i>	<i>43 028</i>					<i>- 43 028</i>	-
TOTAL	1 041 782	5 436	35 914	585 814	448 401	-	1 220 545
<i>dont projets terminés</i>	<i>998 754</i>	<i>5 436</i>	<i>35 914</i>	<i>585 814</i>	<i>448 401</i>	<i>43 028</i>	<i>1 220 545</i>
<i>dont projets en cours</i>	<i>43 028</i>	-	-	-	-	<i>- 43 028</i>	-

Au 31 décembre 2011, les frais de développement nets figurant à l'actif du bilan s'analysent comme suit :

<i>Valeurs nettes</i>	31/12/2010	31/12/2011
Enregistreurs et matériels de transmission	441 931	455 047
<i>Projets terminés</i>	<i>12 330</i>	<i>254 051</i>
<i>Projets en cours</i>	<i>429 601</i>	<i>200 996</i>
Equipements	990 575	1 307 340
<i>Projets terminés</i>	<i>15 106</i>	<i>896 346</i>
<i>Projets en cours</i>	<i>975 469</i>	<i>410 995</i>
TOTAL	1 432 506	1 762 387
<i>dont projets terminés</i>	<i>27 436</i>	<i>1 150 397</i>
<i>dont projets en cours</i>	<i>1 405 070</i>	<i>611 990</i>

Tous ces projets remplissent l'ensemble des conditions nécessaires à leur activation.

NOTE 3 : TABLEAU DES DEPRECIATIONS

	Dépréciations au début de l'exercice	TUP Etrak	Fusion Bayo	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	-			-	-	-
Immobilisations corporelles	-			-	-	-
Immobilisations financières	100 000		100 000	3 543	-	3 543
Stocks	1 802 270	6 012	505 160	186 462	-	2 499 904
Créances clients	161 151	21 491	206 236	11 558	48 715	351 722
Autres créances	-		6 530	2 077	6 530	2 077
Valeurs mobilières de placement	-			-	-	-
TOTAL	2 063 421	27 503	617 926	203 640	55 244	2 857 246
				<i>dont exploitation</i>	<i>55 244</i>	
				<i>dont financier</i>	<i>-</i>	
				<i>200 097</i>		
				<i>3 543</i>		

NOTE 4 : ETAT DES CREANCES

La ventilation et l'échéance des créances se présentent comme suit :

		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
<i>De l'actif immobilisé</i>	Créances rattachées à des participations	-	-	-
	Prêts	183 375	-	183 375
	Autres immobilisations financières	40 347	21 191	19 156
<i>De l'actif circulant</i>	Clients douteux ou litigieux	388 526	-	388 526
	Autres créances clients	7 534 058	7 534 058	-
	Personnel et comptes rattachés	3 689	3 689	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
	Etat - Impôts sur les bénéfices	611 559	611 559	-
	Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	121 725	121 725	-
	Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
	Etat - Divers	-	-	-
	Groupe et associés	-	-	-
	Débiteurs divers	453 712	453 712	-
Charges constatées d'avance	187 554	187 554	-	
TOTAL	9 524 545	8 933 488	591 057	

NOTE 5 : ETAT DES DETTES

La ventilation et l'échéance des dettes se présentent comme suit :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-			
Autres emprunts obligataires	-			
<i>Emprunts et dettes auprès étab. crédits</i> à 1 an maximum à l'origine	143	143		
à plus d'1 an à l'origine	945 139	260 329	604 006	80 803
Emprunts et dettes financières divers	592 721	41 775	550 946	
Fournisseurs et comptes rattachés	3 328 287	3 328 287		
Personnel et comptes rattachés	682 563	682 563		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	758 883	758 883		
<i>États et autres collectivités publiques</i> Impôts sur les bénéfices	-	-		
Taxe sur la valeur ajoutée	178 356	178 356		
Obligations cautionnées	-	-		
Autres impôts, taxes et assimilés	220 247	220 247		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 323	7 323		
Groupe et associés	9 535	9 535		
Autres dettes	7 139	7 139		
Dette représentative de titres empruntés	-			
Produits constatés d'avance	25 414	25 414		
TOTAL	6 755 749	5 519 994	1 154 952	80 803
Emprunts souscrits en cours de l'exercice	-			
Emprunts remboursés au cours de l'exercice	246 532			

NOTE 6 : CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance ont toutes un caractère d'exploitation et s'analysent comme suit :

	31/12/2011	31/12/2010
Achats de matières et marchandises	53 281	46 956
Charges externes	134 273	91 935
TOTAL	187 554	138 891

NOTE 7 : CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR

Les charges à payer s'analysent comme suit :

	31/12/2011	31/12/2010
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédits		
Intérêts courus	4 638	5 994
Fournisseurs et comptes rattachés		
Factures non parvenues	1 137 683	945 124
Dettes fiscales et sociales		
Indemnités de congés payés	718 076	581 293
Participation à payer	163 525	158 757
Charges sociales à payer / Participation	-	9 545
Impôts et taxes à payer	220 247	176 343
Autres dettes		
Clients - avoirs à établir	4 802	-
Autres charges à payer	2 337	25 200
TOTAL	2 251 308	1 902 257

Les produits à recevoir se décomposent comme suit :

	31/12/2011	31/12/2010
Créances clients		
Factures à établir	786 011	198 450
Créances fiscales et sociales		
État - Produits à recevoir	-	25 358
Autres créances		
Intérêts sur dépôt à terme bancaire	49 350	30 550
Fournisseurs - avoirs à recevoir	3 248	7 985
Subventions à recevoir	423 168	217 160
Autres produits à recevoir	9 388	-
TOTAL	1 271 165	479 503

Des subventions ont été octroyées à la société au titre d'études « amont » menées.

Les dépenses relatives à ces études sont comptabilisées en charges. Les subventions sont comptabilisées en produit à hauteur du pourcentage des dépenses engagées. Les subventions non perçues sont comptabilisées en produits à recevoir.

NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES

▪ **Evolution des capitaux propres**

	Capital Social	Prime d'émission et d'apport	Réserve légale	RAN	Résultat	TOTAL	Dividendes
Capitaux propres au 31/12/10	1 884 169	2 243 491	188 417	5 061 670	1 280 636	10 658 383	
Affectation du résultat de l'exercice 2010				867 075	- 1 280 636	- 413 561	- 413 561
Résultat de l'exercice 2011					1 269 065	1 269 065	
Capitaux propres au 31/12/11	1 884 169	2 243 491	188 417	5 928 745	1 269 065	11 513 887	

Lors de l'affectation du résultat 2010, l'assemblée générale a décidé la distribution d'un dividende d'un montant global de 413.561 euros. Les actions propres ne donnent pas lieu à versement de dividendes.

▪ **Composition du capital social**

Au 31 décembre 2011, le capital social s'élève à 1 884 169 euros. Il est composé de 1.215.593 actions de 1,55 euros de valeur nominale dont 36.503 actions d'autocontrôle.

Suite à l'attribution définitive de 25.977 actions gratuites aux salariés par le conseil d'administration du 14 avril 2010, actions attribuées initialement par le conseil d'administration du 2 avril 2008, une période de conservation d'une durée minimale de deux ans a débuté, pendant laquelle les propriétaires des actions attribuées gratuitement ont l'obligation de les conserver.

NOTE 9 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	Provisions au début de l'exercice	TUP Irak	Fusion Bayo	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges	226 034		65 398	1 034	95 398	197 068
Provisions pour garantie	84 351				4 753	79 598
Provisions pour perte de change	-			10 437		10 437
TOTAL	310 385	-	65 398	11 471	100 151	287 103
	<i>dont exploitation</i>			1 034	54 753	
	<i>dont financier</i>			10 437	-	
	<i>dont exceptionnel</i>				45 398	

Au regard des jugements et nouveaux éléments intervenus au cours de l'exercice, les provisions sur litige reprises n'ont pas été utilisées.

- **Provisions pour litiges**

Les provisions pour litiges concernent principalement la perte du marché passé en 2007 avec la DGA.

Suite à des problèmes de performances sur des produits acquis auprès d'un fournisseur étranger, la DGA a dénoncé un contrat d'un montant ferme de 1.865 K€. La société encoure des pénalités contractuelles d'un montant maximum de 562 K€ dont le montant estimé est provisionné.

Parallèlement, la société est engagée dans une procédure judiciaire avec le fournisseur des produits défectueux.

Les encours relatifs à ce contrat ont été totalement dépréciés. Les autres stocks n'ont pas fait l'objet d'une dépréciation particulière en raison de possibilités de revente.

Le solde du poste correspond à un litige client et à un litige salarial, provisionnés en fonction des risques encourus.

Il n'existe pas d'autre litige susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société.

- **Autres provisions pour risques : provision pour garantie donnée aux clients**

Les produits et services concernant essentiellement l'aéronautique sont délivrés dans le cadre de réglementations très strictes garantissant leur fiabilité. Au regard des retours observés une provision pour garantie est comptabilisée afin de couvrir le coût total de retour en garantie des produits fabriqués ou réparés par la société. Au 31 décembre 2011 cette provision s'élève à 79.598 €.

NOTE 10 : AVANCES CLIENTS RECUES

Dans le cadre de la dénonciation du contrat client mentionné ci-dessus, la société pourrait être amenée à rembourser les acomptes perçus au titre de ce contrat pour 1,7 M€ (1,5 M€ hors taxes).

NOTE 11 : VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est réalisé sur un seul secteur d'activité.

	2011			2010
	France	Export	Total	
Vente de marchandises	1 958 923	2 361 891	4 320 813	3 279 257
Production vendue de biens	5 897 682	3 652 234	9 549 917	10 100 768
Prestations de services	6 420 253	3 314 338	9 734 591	6 231 529
TOTAL	14 276 858	9 328 463	23 605 321	19 611 554

NOTE 12 : DOTATIONS ET REPRISES AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS – TRANSFERTS DE CHARGES

	Situation en début d'exercice	TUP Etrak	Fusion Bayo	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Situation en fin d'exercice
Dépréciations	2 063 421	27 503	617 926	203 640	55 244	2 857 246
Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-
Provisions pour risques et charges	310 385	-	65 398	11 471	100 151	287 103
Sous-Total	2 373 806	27 503	683 324	215 111	155 396	3 144 349
Amortissements	2 246 778	21 610	510 513	821 705	758 377	2 842 229
Transferts de charges	-	-	-	-	182 158	-
TOTAL				1 036 816	1 095 930	
<i>dont exploitation</i>				699 966	109 997	
<i>dont financier</i>				13 980	-	
<i>dont exceptionnel</i>				322 870	45 398	

Les transferts de charges concernent principalement des remboursements de la CPAM et les avantages en nature (90 K€), ainsi que des refacturations des charges à la société E-Track Systems avant sa dissolution (80 K€).

NOTE 13 : RESULTAT FINANCIER

	2011	2010
Produits financiers		
Revenus valeurs mobilières de placement et dépôt à terme	28 694	18 803
Intérêts moratoires	31 465	14 166
Résultat de change	43 609	24 366
Reprise provision		2 413
<i>Sous-total</i>	<i>103 768</i>	<i>59 749</i>
Charges financières		
Frais bancaires	7 141	
Intérêts sur emprunts bancaires	39 948	53 091
Intérêts sur réserves de participation	20 301	20 298
Résultat de change	33 202	29 452
Provision pour dépréciation	15 014	100 000
<i>Sous-total</i>	<i>115 606</i>	<i>202 840</i>
TOTAL	(11 838)	(143 092)

NOTE 14 : RESULTAT EXCEPTIONNEL

	2011	2010
Produits exceptionnels		
Cession d'actifs immobilisés (dont actions propres en 2011 : 81 K€)	80 970	352 275
Pénalités sur affaires	21 771	-
Subventions	46 002	45 158
Reprises provisions pour risques et charges	45 398	
Divers		2 421
<i>Sous-total</i>	<i>194 141</i>	<i>399 854</i>
Charges exceptionnelle		
Cession d'actifs immobilisés (dont actions propres en 2011 : 77 K€)	81 525	358 625
Pénalités sur affaires	73 681	153 446
Dotations aux provisions pour risques et charges		160 800
Dotations aux amortissements	322 870	57 302
Divers	836	1 399
<i>Sous-total</i>	<i>478 912</i>	<i>731 571</i>
TOTAL	(284 771)	(331 717)

NOTE 15 : VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES

	Avant impôt			Impôt correspondant	Net après impôt
	Comptable	Décalages fiscaux	Fiscal		
Résultat courant avant impôt	1 633 421	- 40 787	1 592 634	530 878	1 102 543
Résultat exceptionnel	- 284 771	827	- 283 944	- 94 648	- 190 123
Participation des salariés	- 163 525	8 325	- 155 200	- 51 733	- 111 792
Crédit impôt recherche	466 637			- 466 637	466 637
Autres produits d'IS	1 800			- 1 800	1 800
Total	1 653 562	- 31 635	1 153 490	- 83 940	1 269 065

NOTE 16 : FISCALITE LATENTE OU DIFFEREE

La fiscalité latente ou différée est la suivante :

Nature	2010		Variations		2011	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Décalages certains ou éventuels						
Provision réglementées						
Subventions d'investissement						
Charges non déductibles temporairement						
Participation des salariés	168 282		176 607	168 282	176 607	
Provisions pour retraite						-
Organic	36 860		38 428	36 860	38 428	
Produits non taxables temporairement						
Plus-values nettes à court terme						
Plus-values de fusion						
Plus-values à long terme différées						
Charges déduites / produits imposés fiscalement et non encore comptabilisées						
Écarts valeurs liquidatives VMP						
Écarts de conversion passif	1 980		2 548	1 980	2 548	
TOTAL	207 122	-	217 583	207 122	217 583	-

Il n'existe pas de déficits fiscaux reportables.

4. AUTRES INFORMATIONS

NOTE 17: EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen se décompose comme suit :

Personnel salarié	2011	2010
Cadres	59	52
Agents de maîtrise & techniciens	55	53
Employés	37	29
Ouvriers	19	19
TOTAL	169	153

NOTE 18: ENGAGEMENTS HORS BILAN

▪ *Tableau de synthèse des engagements donnés*

	31/12/2011	31/12/10
Engagements financiers		
Cautions de contre-garantie sur marchés	243 269	243 270
Dettes garanties par des sûretés réelles	712 964	875 078
Autres engagements		
Engagements de crédit-bail immobilier	1 195 218	1 437 775
Engagements en matière de pensions, retraites et assimilés	310 236	239 860
TOTAL	2 461 687	2 795 983

▪ *Cautions sur marchés*

Ces engagements concernent des garanties bancaires données sur des marchés export pour 243 milliers d'euros.

▪ **Hypothèque et nantissement**

La société a hypothéqué le bâtiment d'Emerainville acquis en 2007 en garantie du prêt bancaire de 500 K€ souscrit à cet effet.

▪ **Covenants bancaires**

Le contrat d'emprunt souscrit en 2008 auprès de la Banque Palatine pour un montant de 500 K€ prévoit notamment l'exigibilité anticipée du remboursement de l'emprunt si la société ne respecte pas les ratios suivants :

- Situation nette \geq à 90% de la situation nette au 31/12/2007
- Fonds propres \geq Endettement à moyen et long termes
- Endettement net des disponibilités et valeurs mobilières de placement \leq 2 x Situation nette

Au 31 décembre 2011 ces ratios sont respectés.

▪ **Indemnités de fin de carrière**

Le montant de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière s'élève à 564 milliers d'euros au 31 décembre 2011. Sur cet engagement, 253 milliers d'euros sont couverts par le versement de primes à une compagnie d'assurance. Le solde résiduel de l'engagement hors bilan s'élève donc à 311 milliers d'euros.

▪ **Engagements de paiements futurs**

	Total	Paiements dus par période		
		A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Obligations en matière de location-financement	1 195 218	242 820	644 770	307 628
Contrats de location simple	357 825	188 618	169 207	-
TOTAL	1 553 044	431 438	813 977	307 628

▪ *Engagements en matière de crédit-bail*

Postes du Bilan	Valeur d'origine	Dotations théoriques aux amortissements		Valeur nette théorique	Redevances	
		Exercice	Cumulées		Exercice	Cumulées
Terrains	374 896	-	-	374 896	287 035	1 361 956
Constructions	1 871 767	93 588	540 736	1 331 031		
Total	2 246 663	93 588	540 736	1 705 927	287 035	1 361 956

Conformément aux méthodes comptables décrites dans le paragraphe 2.2.2, les terrains ne sont pas amortis et les amortissements sur les constructions sont calculés selon le mode linéaire sur une durée de 20 ans.

Postes du Bilan	Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans	A plus de 5 ans	Total	
Terrains	242 820	644 770	307 628	1 195 218	-
Constructions					
Total	242 820	644 770	307 628	1 195 218	-

▪ *Autres engagements financiers*

La société a bénéficié d'un abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune au titre des aides obtenues d'Oséo Innovation d'une durée de 9 ans qui prévoit en cas de réalisation d'un chiffre d'affaires relatif à ce projet, le versement à Oséo Innovation de 2% du chiffre d'affaires ainsi réalisé jusqu'à concurrence du remboursement de l'intégralité de l'abandon de créance soit 198 K€.

▪ *Droit individuel à la formation*

Au 31 décembre 2011, le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du D.I.F par les salariés de la société s'élève à 12.913 heures. Ces heures ont donné lieu à des demandes de formation effectives pour total de 37 heures.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres engagements hors bilan significatifs ou qui pourraient le devenir dans le futur.

NOTE 19 : RISQUE DE MARCHE**Risque d'actions**

La société n'a pas procédé à des investissements en actions hormis les 36.503 actions d'autocontrôle qu'elle détient. Au 31 décembre 2011, il n'existe pas de moins-value à constater.

Risques de taux

Les emprunts bancaires en cours contractés par ECT Industries sont à taux fixe. L'échéance de ces emprunts n'est pas à court terme, en conséquence, la société n'est pas soumise à un risque de taux.

Risque de change

Au 31 décembre 2011, les comptes bancaires d'ECT Industries étaient créditeurs de 70 KUSD. Par ailleurs les soldes clients et fournisseurs en devises au 31 décembre 2011 s'élevaient respectivement à 49 KUSD pour les clients, 370 KUSD et 60 KMAD pour les fournisseurs.

Au 31/12/2011	Dollars américains	Dirham marocains
Actifs financiers	49	
Passifs financiers	370	60
Position nette avant gestion	(321)	(60)
Hors bilan		
Position nette après gestion	(321)	(60)

NOTE 20 : REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Le montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice 2011 aux organes de direction de la société est de 289 milliers d'euros. Le montant des provisions pour indemnités de fin de carrière des organes de direction est de 47 milliers d'euros.

NOTE 21 : EVENEMENTS POSTERIEURS

Un projet de fusion entre ECT Industries, société absorbante, et NSE holding est en cours. La nouvelle entité sera dénommée NSE industries.

Aucun autre évènement significatif n'est survenu depuis la clôture.